



La Conférence des évêques allemands et l'Église évangélique d'Allemagne ont voulu aller au-delà des manifestations de solidarité proposées « en interne » sous la forme de journée de prière et visent cette fois à sensibiliser les politiques

« Dans de nombreuses régions du monde, les Églises, les communautés chrétiennes et les croyants individuels sont harcelés, persécutés et leurs droits fondamentaux – en particulier leur droit à la liberté de religion – attaqués. » Lundi 1er juillet, à Berlin, le protestant Martin Schindehütte, vice-président du conseil de l'Église évangélique d'Allemagne (EKD), et Mgr Ludwig Schick, archevêque de Bamberg et président de la commission pour l'Église universelle de la Conférence épiscopale allemande (DBK) ont présenté, lors d'une conférence de presse, le premier Rapport œcuménique sur la liberté religieuse des chrétiens dans le monde.

Sous-titré « La liberté de religion et de conviction?: menaces, restrictions, atteintes », il est publié conjointement par la Conférence épiscopale allemande et l'EKD. Un témoignage œcuménique important, selon Mgr Schick, qui témoigne du « souhait des deux Églises d'agir ensemble sur cette question ». « Cette injustice qui fait que les chrétiens souffrent pour leur foi n'est pas une question confessionnelle. Nous voulons que le public parle donc d'une seule voix », a-t-il souligné.

SENSIBILISATION PUBLIQUE ET POLITIQUE

Les deux Églises mènent déjà des actions régulières pour dénoncer les atteintes aux libertés fondamentales des chrétiens dans le monde?: sous la forme d'intercessions le deuxième dimanche de Carême au sein de l'Église protestante, ou avec la création en 2012 par l'Église catholique d'une journée spéciale de prière « pour les chrétiens persécutés et opprimés » le 26 décembre, jour de la Saint-Étienne. Mais avec ce premier rapport, toutes deux ont voulu aller plus loin, « en particulier dans la sensibilisation publique et politique sur les menaces et l'hostilité vécues par les chrétiens dans le monde ».

Après un tableau global de la situation, définissant la liberté de religion et de convictions et décrivant ses principales atteintes, infographies à la clé, le rapport se poursuit avec une description de la situation pays par pays, certains d'entre eux – comme l'Égypte – faisant l'objet d'un focus. Un chapitre intitulé « Restrictions et tendances dans un passé récent » conclut à une « augmentation des atteintes et de l'hostilité », tant à travers l'action du gouvernement que de l'hostilité des populations, et ce, aussi bien en Europe – est notamment citée la pétition suisse contre les minarets – qu'au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et subsaharienne.

LA FOI, RAREMENT SEULE EN CAUSE

« Dans les États autoritaires, les restrictions à la liberté religieuse vont généralement de pair avec des restrictions d'autres droits de l'homme », a souligné Mgr Schick. « Là où la liberté religieuse est violée, la liberté de réunion et la liberté d'expression le sont aussi bien souvent ». Autre constat posé par le rapport?: dans les situations de conflits, la foi est rarement seule en case, « même si des motifs religieux sont mis en évidence ». En réalité, ils sont souvent dus à « la concurrence pour l'accès aux ressources », et présentés ensuite à travers le prisme de la religion.

Le rapport a été piloté par Theodor Rathgeber, professeur de sociologie des organisations internationales et spécialiste des mécanismes onusiens de défense des droits de l'homme à l'université de Kassel (Allemagne). « Le rapport explicite les relations et les milieux qui forment le terreau de l'hostilité, voire de la violence contre les chrétiens, a-t-il fait valoir lors de la conférence de presse. Nous avons en effet l'espoir que, lorsque les situations de détresse et leurs structures sous-jacentes sont plus clairement identifiées, la chance d'un engagement politique améliorant la situation des personnes concernées s'accroît ».

Si le rapport se focalise sur la situation des chrétiens, catholiques et protestants ont bien rappelé qu'ils n'ignoraient pas pour autant les autres religions. « Pour les Églises chrétiennes, il n'y a pas d'alternative à la défense de la liberté religieuse pour tous et en tous lieux », a redit l'évêque Schindehütte. « Je ne peux pas prier juste pour mes frères et sœurs opprimés et ignorer tous les autres qui sont victimes de violations des droits de l'homme à cause de leur foi », a complété l'archevêque de Bamberg, qui a bien précisé ne pas revendiquer « un droit pour les chrétiens » mais « un droit humain à la liberté religieuse ».

A.-B. H.

<http://www.la-croix.com>

Publié: 08/07/2013